



BTSA

Aménagements Paysagers

Les principales activités du paysage

Les missions du technicien supérieur sont en grande partie des interventions de terrain (implantation d'un chantier, réalisation et surveillance des travaux, relations clients, réalisation de relevés, etc.) et des tâches plus organisationnelles (rédaction de bilans de chantier, commandes, réalisation d'études, etc.). Il est en lien direct avec les concepteurs des aménagements dont il doit exécuter les plans et peut élaborer lui-même des plans de réalisation pour des projets de taille limitée.

FORMATION EN APPRENTISSAGE

Alternance Centre formation/Entreprise
Statut d'apprenti, rémunéré
Aucun frais de formation
Accompagnement du CFA dans la recherche de contrat

OBJECTIFS

Préparer un diplôme national de niveau 5 (Bac + 2)
Devenir Technicien Supérieur du Paysage
Engager un parcours d'études
Trouver un emploi ou une formation après la session (100% au CFAA en 2022)
83% des apprentis satisfaits en fin de formation au CFAA du Haut-Rhin

DEROULEMENT

2 ans de formation (en 1 an selon profil)
Année 1 :
33 semaines par an entreprise, dont 5 semaines de congés payés
19 semaines au CFA
Année 2 :
32 semaines par an entreprise, dont 5 semaines de congés payés
20 semaines au CFA
Rentrée en septembre,
35h hebdomadaire
Du lundi au vendredi midi
Site de Rouffach

POUR QUI ?

Attiré par le travail autour du végétal et de l'aménagement de jardin. Résistant physiquement et aimant travailler en extérieur quelle que soit la météo.
Aimant prendre des initiatives, travailler en équipe et ayant un esprit créatif.
De 16 à 29 ans et être titulaire d'un Baccalauréat.



Les + de la formation !!

- ✓ **87% de réussite à l'examen en 2023 (21 admls/24)**
- ✓ **Une pédagogie de projet**
- ✓ **L'expertise de l'alternance**
- ✓ **La valorisation du travail en entreprise**
- ✓ **Approche agro-environnementale**
- ✓ **Mise en responsabilité des candidats**
- ✓ **Nombreuses mises en situation sous forme d'atelier**
- ✓ **Poursuite d'études en Licence Pro**

Contactez le secrétariat du CFA au 03 89 78 73 04

Centre de Formation d'Apprentis Agricole du Haut-Rhin
8 aux Remparts - 68250 ROUFFACH - 2 Lieudit Saint-Gilles 68920 Wintzenheim
cfa.rouffach@educagri.fr - www.epl68.fr

Contenu de la formation

Supervisée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, la formation suit des principes d'actualités agro-écologiques et vise à développer des capacités générales en mobilisant des outils permettant de se situer dans une réalité économique et sociale. Il s'agit de devenir autonome, organisé et de communiquer. Différents projets sont proposés dans le cadre de l'éducation physique et sportive et d'un module de communication.

Les activités professionnelles abordées sont:

Les capacités générales : Accompagnement au projet professionnel Organisation économique sociale et juridique Technique d'expression, de communication, d'animation et de documentation Langue vivante Projet physique et sportif	Les capacités professionnelles : Développement d'aménagements paysagers Conduite d'opérations techniques Organisation du travail et encadrement Gestion technico-économique des activités Communication
Module spécifique : découverte et exploration de la filière paysage dans une autre région	

A chaque retour en centre de formation, le vécu en entreprise est réutilisé dans l'objectif d'affiner son sens de l'observation, sa pertinence technique et son analyse professionnelle.

La formation est financée par l'OPCO (opérateur de compétences) de l'employeur.

L'apprenti perçoit un salaire minimum. Plus d'infos sur: <https://www.alternance.emploi.gouv.fr>

Évaluation

La formation est évaluée sur les 2 années par des CCF - contrôles en cours de formation (modalité d'évaluation certificative) et par des EPT - épreuves ponctuelles terminales en fin de cycle. 50% CCF et 50%EPT (avec une moyenne minimum de 9/20 seuil éliminatoire)

Un accompagnement personnalisé est mis en place, des aménagements d'épreuves peuvent être demandés au Service des Examens. Le CFA du Haut-Rhin accueille les apprentis et stagiaires de la formation professionnelle continue en situation de handicap, sans limite d'âge sous réserve du contrôle de l'aptitude au poste par la médecine du travail. Référent Handicap au CFA : virginie.brender@educagri.fr

Informations pratiques

Vous aurez un entretien de motivation avant votre entrée en formation.
Contactez le CFA pour solliciter un rendez-vous.

Inscrivez-vous sur
Parcoursup
Ou
Complétez votre
dossier de candidature
à partir du
15 janvier

Accès facile en transport (SNCF, BUS, parking)

Hébergement à proximité à consulter sur le site de l'office du tourisme de ROUFFACH

Restauration de qualité, privilégiant le bio et le local

Des associations culturelles et sportives

CDI, Centre de ressources

Aires de travaux pratiques, laboratoires



Contactez le secrétariat du CFA au 03 89 78 73 04

Centre de Formation d'Apprentis Agricole du Haut-Rhin
8 aux Remparts - 68250 ROUFFACH - 2 Lieudit Saint-Gilles 68920 Wintzenheim
cfa.rouffach@educagri.fr - www.epl68.fr